

Semaine du **27 janvier 2025**

INSTITUTIONNEL



Maintien de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales: la CGF obtient gain de cause !

Comme évoqué la semaine dernière, la CGF s'est mobilisée en vue de l'examen, au Sénat, de la proposition de loi tendant à supprimer certains comités, structures, conseils et commissions « Théodule ». **Une note de position de la CGF, un courrier commun des organisations membres de la CEPC et de nombreux contacts avec des sénateurs et le cabinet de Laurent Marcangeli notamment auront permis de faire reconnaître l'utilité de la CEPC et son expertise juridique.** Ainsi, l'amendement visant à maintenir la CEPC a été adopté par le Sénat, qui a d'ailleurs cité les entreprises du commerce de gros lors des débats.



Echanges en vue de la Commission Mixte Paritaire sur le PLF 2025

Cette semaine, la CGF a multiplié les contacts en vue de la Commission Mixte Paritaire qui réunit 7 députés et 7 sénateurs chargés de se mettre d'accord sur un budget pour l'année 2025. **Elle a appelé les parlementaires à ne pas alourdir la fiscalité pesant sur les entreprises**, alors que la France est déjà championne du monde en matière de prélèvements obligatoires et alors que la conjoncture économique n'est pas au beau fixe.

Particulièrement, **la CGF a appelé leur attention sur la nécessité de supprimer la taxe sur le verdissement des flottes**, introduite au Sénat par un amendement du précédent Gouvernement. Les entreprises font face à de réelles difficultés opérationnelles pour atteindre les objectifs de verdissement des flottes, que les pouvoirs publics ne peuvent ignorer : cette taxe sera en conséquence une taxe punitive et de rendement. Elle sera également source de complexité pour les entreprises car son calcul est compliqué.

Les députés Gérard Leseul et Jean-Marie Fiévet ont indiqué vouloir, à la suite de leur mission flash sur le verdissement des flottes, travailler à une proposition de loi à ce sujet, indiquant par ailleurs être toujours dans une démarche de consultation. **Ainsi, ne serait-il**

pas plus judicieux de laisser du temps à cette consultation afin de travailler sur l'ensemble des paramètres, plutôt que d'installer sans vue globale un système de sanction ? C'est ce que propose la CGF.



Entretien avec Alexis Izard, délégué ministériel à la protection économique du consommateur

La CGF a rencontré le tout nouveau délégué ministériel à la protection économique du consommateur, Alexis Izard, qui gère, dans le cadre de ses missions, le sujet des relations commerciales. Alors qu'il était député, il avait remis un rapport avec sa collègue Anne-Laure Babault afin d'évaluer une potentielle évolution du cadre législatif et réglementaire des lois EGAlim pour mieux répondre aux attentes exprimées par le monde agricole.

Cet échange a permis de faire un point sur les travaux en cours au sujet d'un futur EGAlim et sur le régime des négociations commerciales avec les grossistes : celui-ci s'applique à tous les grossistes quelle que soit la filière économique dans laquelle ils opèrent, il fonctionne bien et n'appelle aucune remarque de la part des professionnels - fournisseurs à l'amont et clients professionnels à l'aval- avec lesquels les grossistes négocient.

Pour mémoire, la ministre de l'Agriculture Annie Genevard a annoncé être dans l'attente des conclusions de la mission d'évaluation de la loi EGAlim 2 à l'Assemblée nationale afin de se positionner sur un EGAlim 4 qui devrait arriver « avant le mois d'avril », selon elle. La CGF reste mobilisée pour défendre le régime des négociations commerciales des grossistes.



Mission d'évaluation de la loi AGECE : le Sénat auditionne la CGF

La CGF a été auditionnée par la mission d'information sur l'application de la loi AGECE le mercredi 29 janvier, par les sénateurs et rapporteurs Marta de Cidrac et Jacques Fernique. Elle était accompagnée d'Olivier Chetanneau, Directeur Conduite du changement et Engagement sociétal de l'entreprise PHOENIX OCP, un grossiste-répartiteur pharmaceutique (adhérent CSRP), qui est venu apporter un éclairage terrain aux parlementaires.

Les entreprises du commerce de gros sont fortement engagées dans le réemploi, la réutilisation et le recyclage des produits, dans la lutte contre le gaspillage (à travers le

don, tant alimentaire que non-alimentaire), dans la réduction de l'utilisation des emballages... De part la diversité des produits qu'elles commercialisent, les entreprises du commerce de gros sont également concernées par une dizaine de filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) et se préparent activement à la mise en œuvre de la **REP des emballages industriels et commerciaux** (initialement prévue au 1er janvier 2025) ainsi qu'à celle des textiles à usage unique.

Sur le sujet des REP, cette audition fut l'occasion d'aborder plusieurs problématiques remontées par nos adhérents, notamment :

- L'augmentation exponentielle -sans motif apparent- des écocontributions dont doivent s'acquitter les entreprises
- La gouvernance des éco-organismes, dans laquelle les entreprises ne sont pas toujours bien représentées
- La nécessité d'un tiers de contrôle capable de répondre aux questions très opérationnelles des entreprises concernant la mise en oeuvre des filières REP
- Les contraintes administratives liées à la gestion d'une, voire de plusieurs filières REP (un même produit peut être concerné par 4 REP !) et à l'introduction de nouvelles filières REP...

Les Sénateurs rendront leur rapport fin avril.



Cérémonie des vœux de l'Association Nationale des Industries Alimentaires

TRANSPORT/LOGISTIQUE

La CGF était présente le 29 janvier à la cérémonie des vœux de l'ANIA, en présence d'Annie Genevard, la ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Le président de l'ANIA **Jean-François Loiseau** a appelé la ministre à une réforme forte afin de **rétablir la compétitivité des entreprises agro-alimentaires** confrontées à des défis importants (emballages, consignes, réutilisation de l'eau...).

Dans un contexte économique complexe où chaque acteur doit faire face à des enjeux de taille, il a rappelé la nécessité d'unir nos forces afin d'avancer ensemble pour défendre une alimentation durable, accessible et de qualité.



L'innovation au menu de France Logistique

France Logistique vient de créer un groupe de travail dédié à l'innovation dans le domaine de la logistique auquel la CGF participe en sa qualité de membre fondateur.

A l'issue de sa réunion de lancement qui s'est tenue le 24 janvier le Gt s'est fixé comme objectif d'**établir une feuille de route en vue du prochain SITL qui se tiendra du 1er au 3 avril prochain dont la CGF est partenaire.** Si la hiérarchisation du traitement des thèmes reste à établir, un consensus s'est dégagé entre les membres pour mener les travaux dans une vision prospective à moyen et long termes sur des sujets qui profiteront à **la compétitivité de la filière logistique :**

- la place de l'humain dans les innovations,
- le digital et la data,
- l'immobilier logistique,
- l'énergie, la gestion des emballages, l'automatisation.

En lançant cette réflexion **France Logistique poursuit son ambition de valoriser la place de la logistique qui s'adapte aux évolutions de son environnement** et se met en capacité de les anticiper, et d'orienter les politiques publiques pour s'assurer de leur proximité avec les réalités des entreprises.



Actualisation de l'atlas des entrepôts logistiques

La CGF était invitée le 28 janvier 2025, au Centre national des arts et métiers, où Afilog, organisation professionnelle représentant l'immobilier logistique, a présenté aux côtés du service des études et des statistiques du CGDD (Commissariat général au développement durable), une actualisation de [l'atlas des entrepôts logistiques de plus de 10.000m2](#), associé à [un outil de datavisualisation](#).

Claude Samson, président d'Afilog, a tenu à saluer la qualité du dialogue qui s'est institué avec l'Etat pour parvenir à la production des données robustes indispensables à la compréhension de la logistique et pour faire tomber les idées reçues auxquelles elle n'échappe pas.



ZTL et stationnement dans Paris au menu du Gatmarif

La CGF a assisté le 30 janvier à la réunion du bureau du Gatmarif (Groupement des activités de transport de marchandises de l'Île de France) qui a dressé un point à date sur les principaux dossiers sur lesquels il s'est plus particulièrement mobilisé ces derniers temps.

Sur le dossier de la ZTL de Paris, la Mairie achève son tour de table des secteurs professionnels sur les modalités d'accès et les justificatifs à produire, et son attention a été attirée sur la confusion qu'entraîne chez les conducteurs routiers la signalisation verticale de la ZTL et sur la nécessité de la modifier pour la rendre plus lisible.

La tarification du stationnement « anti SUV » adoptée par la ville de Paris avait eu pour effet de s'appliquer également aux VUL inférieurs à 3,5 tonnes conçus et construits uniquement pour le transport de marchandises. **L'intervention du Gatmarif auprès de la Mairie de Paris a porté ses fruits puisqu'un projet de délibération mis à l'ordre du jour du prochain Conseil de Paris du 14 février propose de revenir, pour ces véhicules utilitaires, à l'ancienne tarification** (tarif léger pour les véhicules thermiques et gratuité pour les véhicules ayant accès à la classification « Basse Émission »).

Le Gatmarif a également poursuivi ses réflexions sur **l'extension des bénéficiaires du service de stationnement parisien « Pro Mobile »**, notamment aux entreprises du commerce de gros pour la réalisation de leurs opérations de maintenance, de service après-vente ou de dépannage des matériels effectuées par des techniciens ou le stationnement de leurs commerciaux.

AFFAIRE ÉCONOMIQUE



Commission affaires économiques de la CGF

La première commission des affaires économiques 2025 s'est tenue lieu mardi 28 janvier à la CGF, afin de faire un tour d'horizon de l'ensemble des dossiers en cours et d'anticiper ceux à venir.

Les discussions ont débuté sur un **état des lieux juridique des relations commerciales et contractuelles au regard des différentes obligations environnementales à prendre en considération** et notamment avec les derniers rebondissements relatifs à la fusion de la REP emballage restauration avec celle des emballages professionnels. Les échanges se sont poursuivis par la présentation de l'enquête annuelle sur les délais de paiement chez les grossistes.

Un point sur les travaux en cours dans les marchés publics a été réalisé avec en ligne de mire, la révision du paquet des directives sur la commande publique au niveau de l'Union européenne pour lequel une consultation est en cours.

Prochaine commission le 9 avril.

EMPLOI & FORMATION



Retour sur le Webinaire CGF - AFTRAL : Pourquoi former à l'écoconduite ?

Une trentaine de participants ont suivi le 28 janvier le webinaire dédié à l'écoconduite animé par AFTRAL dans le cadre de son partenariat avec la CGF.

Objectifs :

- montrer les bénéfices économiques et environnementaux de l'écoconduite
- présenter les formations à l'écoconduite proposées par AFTRAL.

Pratiquer l'éco-conduite permet :

- d'économiser entre 10 % et 25 % de carburant
- de prolonger la durée de vie des véhicules (réduction de l'usure des pneumatiques, freins,...)
- de diminuer jusqu'à 15 % les émissions de CO2 du véhicule
- de diminuer la pollution sonore
- de réduire le stress au volant



Voeux de l'OPCO AKTO

La CGF, très impliquée au sein d'AKTO à travers différents mandats au bureau, Conseil d'Administration et commissions transverses, était présente à la cérémonie des vœux d'AKTO qui s'est tenue mercredi.

Laurent Barthélemy, Président d'AKTO a rappelé l'engagement de l'OPCO vis-à-vis des branches au regard des incertitudes actuelles en matière de formation et l'enjeu de demain de relever les défis !

A ce titre, il a évoqué, à travers le bilan 2024 sur l'apprentissage, la « belle performance collective » avec la fierté d'avoir 80% d'apprentis ayant suivi un apprentissage dans une entreprise relevant des branches d'AKTO, et ayant trouvé un emploi sur les 6 à 12 mois. Il a également rappelé l'importance de lever les freins à l'emploi de publics dits prioritaires et à saluer le rôle des délégués de branches.

COMMUNICATION



Commission communication de la CGF

La Commission Communication CGF s'est tenue le 30 janvier sous la présidence d'Alain Landec.

Le Président est revenu sur les grande orientations de la feuille de route 2025 2027 CGF présentée par Stéphane Antiglio à la cérémonie des vœux, orientations qu'il s'agira d'accompagner en termes de communication.

L'agence Confluence est ensuite revenue sur **les temps forts de l'année 2024 en matière de relations presse et réseaux sociaux** : une soixantaine de retombées presse issues des communications de la CGF (presse éco et pro) sur des sujets liés à l'économie, la

fiscalité, les JOP 2024, le recrutement..., et une croissance de +41% du nombre d'abonnés au compte linkedin CGF sur 1 an avec un taux d'engagement de 14.7%.

Fanny Pollet a fait un point détaillé sur les actions de communication interne et externe en cours.

A noter :

- la tenue de 2 webinaires réservés aux fédérations et à leurs entreprises dédiés à la communication : l'un le 10 avril sur « la communication responsable » en partenariat avec l'ADEME, un autre le 15 mai sur l'utilisation des réseaux sociaux dans des problématiques BtoB.
- la sortie courant mars du 54ème numéro de BtoB News qui titrera sur l'IA.

Le tour de table des fédérations a permis aux participants de partager leurs initiatives communication : partenariats, événements, site Internet...

CGF

CGF
Confédération des
Grossistes de France



Prochain Conseil des Fédérations le 19 février

La Confédération tiendra son premier Conseil des fédérations de l'année le 19 février matin dans ses locaux. L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation des résultats du 4ème trimestre 2024 et perspectives 2025 du Baromètre d'activité du Commerce de gros par Laurent Frelat, Xerfi
- Intervention de Gilles Maman, Directeur Trade Credit, et Philippe Ouaknine, Trade credit & Working Capital Solutions, du Cabinet MARSH : Délais et sécurisation des paiements : actualité, tendance et conseil
- Point sur le séminaire du bureau exécutif des 9&10 janvier 2025
- Tour d'actualité des dossiers par l'équipe CGF

La matinée se conclura par un cocktail déjeunatoire.

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, contactez Muriel Mezenen Zolli :

m.zolli@cgf-grossistes.fr

L'agenda CGF

 Le 3.02.2025

**Webinaire AKTO : EDEC
outils pratiques démarche**

 Le 4.02.2025

**RSE dans le secteur Appro-
Bâtiment et industrie**

 Paris (75)

**Comité Concurrence du
Medef**

 Paris (75)

 Le 4.02.2025

**GT paritaire prévoyance
outils de communication de
la CCN 3044**

 Paris (75)

 Le 4.02.2025

Webinaire CGF fiches CEE

 Paris (75)

 Le 5.02.2025

**Conseil de perfectionnement
AFTRAL**

 Paris (75)

 Le 5.02.2025

AG 2FPCO

 Lyon (69)

 Le 5.02.2025

GT RH CCN 3044 de la FND

 Paris (75)

 Le 6.02.2025

**Commission Emploi &
Formation de la CGF**

 Paris (75)

 Le 6.02.2025

**Commission transverse
ADEA AKTO**

 Paris (75)

 Le 7.02.2025

**Commission sociale de la
CCN 3044 des commerces de
gros**

 Paris (75)

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



CGF

Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.